

Surveillant déchetterie :
Roger Nicolet
079 333 75 45

MEMENTO DES DECHETS DE LA COMMUNE DE TEVENON



Surveillant EcoPoint :
Cyril Charles (employé comm)
079 471 01 28

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Horaires d'été : Mardi de 16h00 à 19h00 Samedi de 9h00 à 12h00
Horaires d'hiver : Mardi de 16h00 à 17h30 Samedi de 9h00 à 12h00
Décharge en dehors des heures d'ouverture : sur demande auprès du
surveillant

**DOCUMENT A
CONSERVER !**

Ramassage des ordures ménagères (OM) : le jeudi dès 12h00

Déchets	Remarques	Collectes
Ordures ménagères (OM) (déchets urbains incinérables)	 Déchets incinérables, non recyclables et non toxiques, produits par les ménages Par ex. emballages et papiers souillés, briques de boissons, ...	Dans le village : aux endroits délimités et à l'EcoPoint (conteneur)
Encombrants incinérables et corps creux	 Déchets incinérables de plus de 50 cm de côté (armoires, tables, chaises, moquettes, matelas, bois imprégné, sagex, skis, bouteilles de lait, d'huile, de vinaigre, shampoing, barquettes en plastique,...)	Déchetterie
Compostables (déchets verts)	 Déchets de jardin : cendres de bois, gazon, feuilles, paille	Compostage individuel et déchetterie
Papier	 Journaux, enveloppes, imprimés et correspondances, magazines (sans emballage plastique), annuaires téléphoniques. En cas de doute, mettre dans le carton	EcoPoint (benne carton/papier)
Carton	 Tout le carton d'emballage : boîtes en carton, carton ondulé, enveloppes en carton, papier d'emballage	EcoPoint (benne carton/papier)
Verre	 Bouteilles à boissons et bocaux. Trier par couleur. En cas de doute, mettre au verre vert	EcoPoint (benne verre)
PET	 Admis : Bouteilles de boissons uniquement, avec logo PET Non admis : Bouteilles d'huile et de vinaigre, emballages de produits cosmétiques, à déposer dans les sacs poubelles	EcoPoint (sac) et dans les commerces
Encombrants métalliques (feraille)	 Objets non électriques avec plus de 50% de métal. Tous les gros objets métalliques, sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique. Mettre aux encombrants les éléments combustibles (bois, tissu, caoutchouc, ...)	
Fer blanc	 Boîtes de conserve : les débarrasser de leur étiquette et les rincer dans la dernière eau de vaisselle	EcoPoint (benne alu/fer blanc)
Aluminium	 Cannelles, tubes et barquettes. Pas d'emballages composites	EcoPoint (benne alu/fer blanc)
Capsules Nespresso	 Exclusivement des capsules Nespresso !	Déchetterie
Textiles	 Textiles, chaussures et jouets réutilisables	Déchetterie
Inertes	 Porcelaine, faïence, vitres, miroirs, briques, béton concassé, terre, pierre gravats, plâtre, ciment	Déchetterie
Huiles	 Huiles végétales : friteuse, glycérine, salade, machine à coudre Huiles minérales : moteur et engrenage, vidange, hydraulique	Déchetterie
Appareils électriques, électroniques et électroménagers	 Appareils électroniques de bureau et de loisirs (ordinateurs, imprimantes, scanners, téléphones, chaînes Hi-Fi, téléviseurs, etc.) Appareils frigorifiques, cuisinières, machines à laver, aspirateurs, machines à café, fer à repasser, fours micro-ondes, robots ménagers, ..., outils (< 70 kg), jouets, équipements électriques de sport	En priorité, dans les commerces spécialisés ou à la déchetterie ou chez STRID
Piles et batteries	 Batteries de véhicules, piles, accumulateurs	
Ampoules et néons	 Ampoules économiques, ampoules au mercure, néons	
Médicaments	 Ne jamais les jeter dans la poubelle ou dans la cuvette des WC	En priorité, dans les commerces spécialisés ou à la déchetterie ou chez STRID
Toxiques ménagers	 Peintures, solvants, spray aérosol Ne jamais les jeter dans la poubelle ou dans la cuvette des WC Ils doivent être neutralisés avant d'être éliminés	
Pneus	 Payant. Fr. 5.-- par pneu : fr. 10.-- par roue	Chez votre fournisseur ou à la déchetterie ou chez STRID
Cadavres d'animaux	 Ne pas enterrer les dépouilles	Clos d'équarrissage d'Yverdon 024 425 25 23